

Pr **Le Gall** chef de Département de Médecine de l'Enfant et de l'Adolescent

Dr **Dabadie** Pédiatre responsable du lactarium

Dr **De La Pintière** Néonatalogiste référente du lactarium

Mme **Pilorge** cadre supérieur de santé

Mme **Cléro-Barthe** cadre de santé

Une équipe : puéricultrices et auxiliaires de puériculture, pour vous informer 365 jours/an de 8h à 16h.

L'unité de diététique et nutrition pédiatrique a été agréée en qualité de lactarium par arrêté préfectoral du 03 mai 2004



**Le don de lait  
est un acte gratuit et généreux.  
Nous vous en remercions**

Hôpital Pontchaillou pavillon Le Chartier Niveau -1

2, rue Henri Le Guilloux - 35033 Rennes cedex 09

Tél : 02 99 28 94 83• Fax : 02 99 28 37 24

Poste interne : 89483

# Le CHU de Rennes vous informe sur Le lactarium



**Département  
de médecine de l'enfant  
et de l'adolescent**





Le lactarium est une banque de lait maternel et un centre conseil.

Afin de garantir qualité et sécurité, le lait collecté bénéficie de contrôles bactériologiques très rigoureux.

Le lait est pasteurisé et conservé à -18°C. La procédure fait l'objet d'une traçabilité.

Le lactarium redistribue le lait de la maman à son enfant hospitalisé. Il permet également aux nouveau-nés prématurés ou malades de recevoir du lait de femme provenant de don anonyme, sur prescription médicale.



## ■ Vous souhaitez allaitez et vous désirez être informée sur les bénéfices de l'allaitement maternel ?

Notre équipe peut vous apporter une réponse adaptée et confidentielle.

## ■ À votre domicile vous avez beaucoup de lait ? Vous souhaitez en faire don car votre bébé ne consomme pas ce lait excédentaire.

Notre équipe vous reçoit au lactarium afin de répondre à vos questions et de vous remettre le matériel nécessaire (biberons, téterelles, ordonnance de location de tire-lait...)

## ■ Vous souhaitez allaitez votre bébé hospitalisé ?

Notre équipe vous aide à conduire votre allaitement pendant l'hospitalisation : modalités de recueil, d'acheminement, informations, conseils...

## ■ À la sortie de votre enfant hospitalisé, vous pouvez faire don de votre lait non utilisé